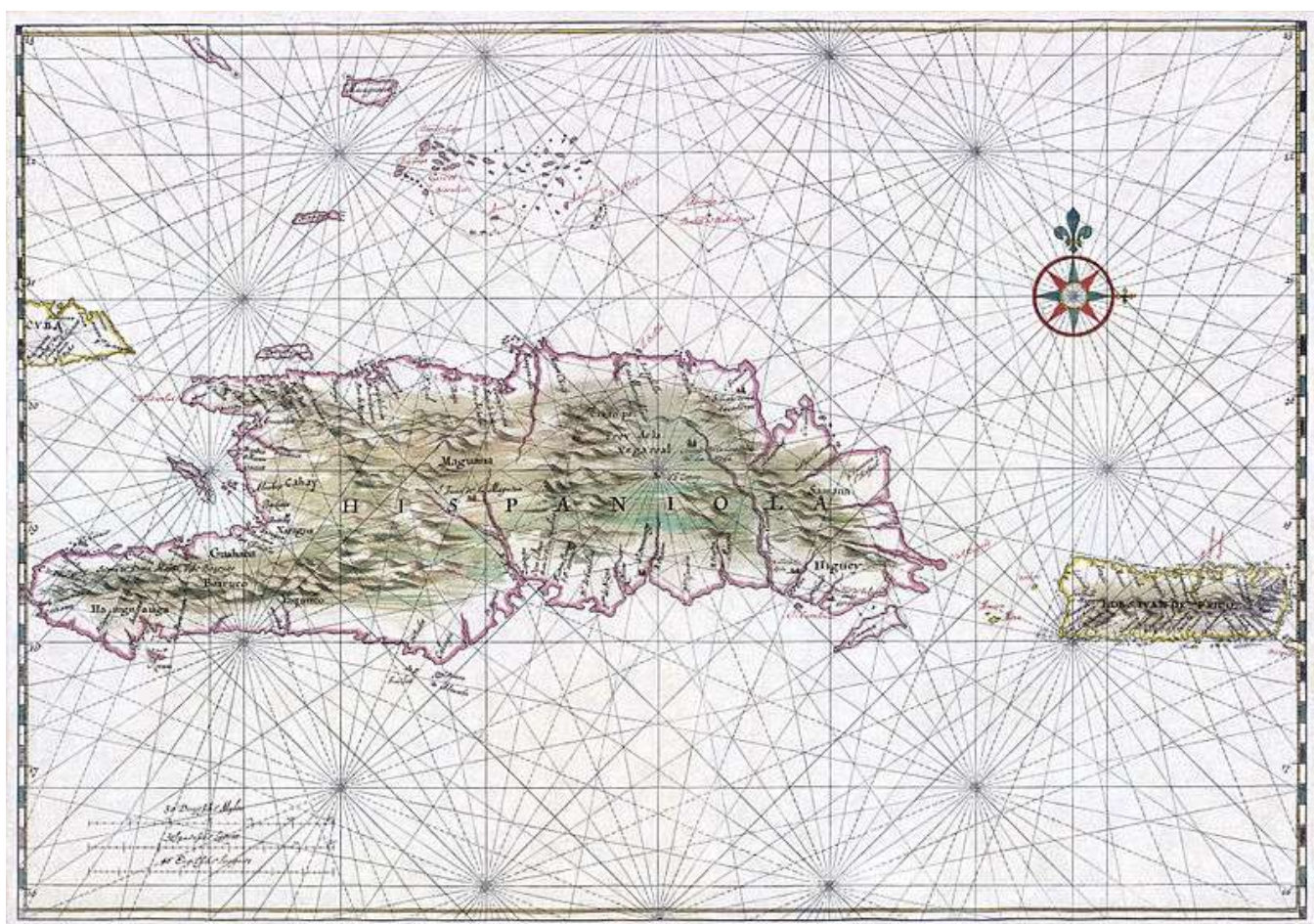


QUAND DES LUDDOIS ALLAIENT CHERCHER FORTUNE AUX ISLES



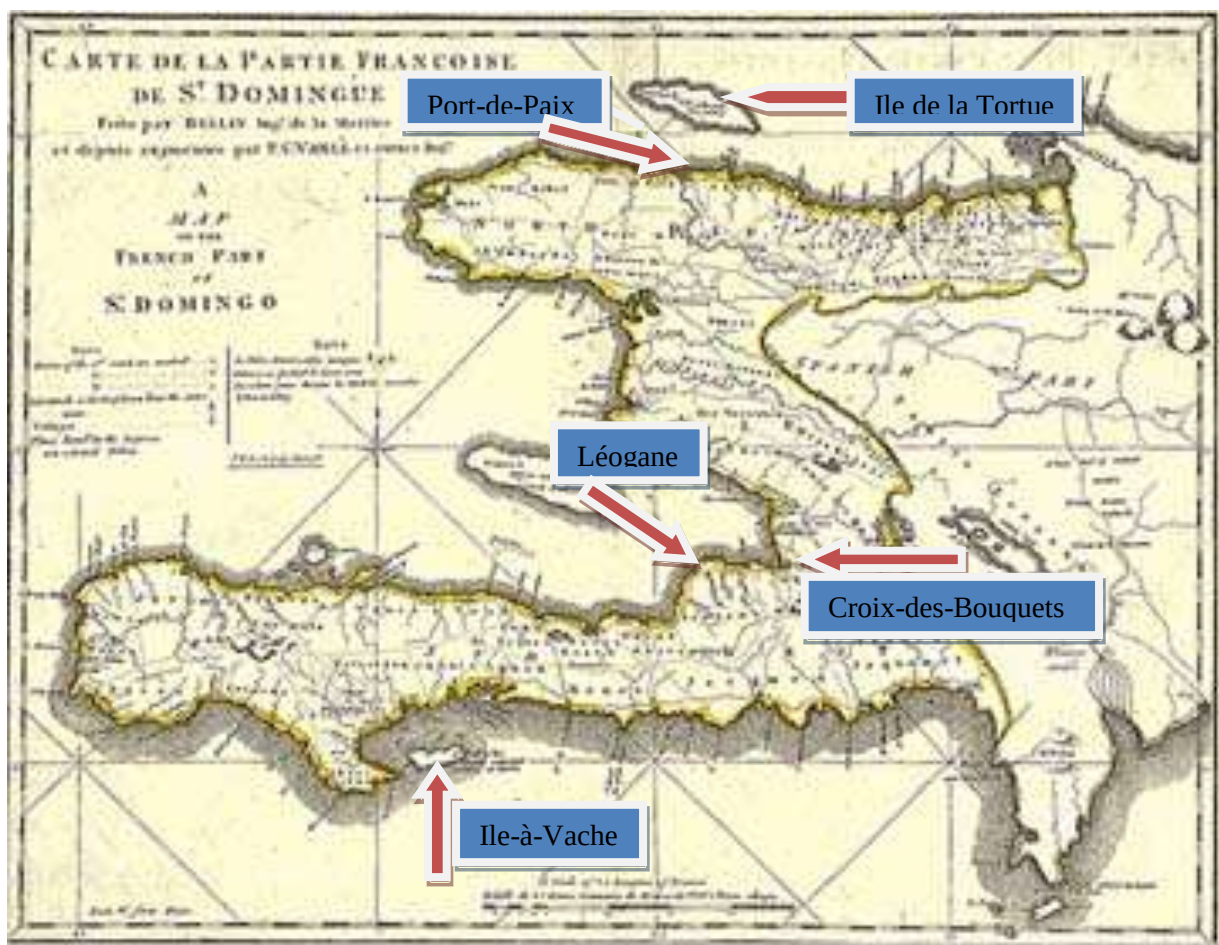
Vieille carte (env. 1639), source : Wikipédia

Des colons ludois à Saint-Domingue, au
temps de Louis XIV

Quand Christophe Colomb débarque en 1492 sur l'île, aujourd'hui partagée entre Haïti et la République Dominicaine, il n'oublie pas ce qu'il doit à l'Espagne et la nomme donc « Espagnola », ce qui devient en latin « Hispaniola », nom qui lui est restée, jusqu'à ce qu'elle prenne le nom de la capitale fondée en 1502, Santo Domingo, en français Saint-Domingue.

Au départ, ce sont surtout les Espagnols qui s'y installent, mais dès 1627, une « colonie » française commence à prendre pied dans l'ouest de l'île, sur l'île de la Tortue et l'île-à-Vache. Ce sont essentiellement des « boucaniers » et des « flibustiers », les premiers chassent les bœufs sauvages et font commerce de la viande séchée et des peaux, les seconds sont des hommes de la mer, qui vivent de piraterie et de pillage sur les côtes, s'attaquant aux Espagnols, mais aussi aux vaisseaux anglais qui trainent dans le quartier !!!

En 1640, Port-de-Paix est avec l'île de la Tortue, le point d'appui de la



présence française dans l'ouest d' Hispaniola.

En 1665, la colonisation française est officiellement reconnue par Louis XIV. La Compagnie des Indes Occidentales, créée par le roi et Colbert en 1664, nomme **Bertrand d'Ogeron, comme gouverneur de « l'isle de la Tortue et coste de Saint-Domingue »**. Celui-ci va avoir un rôle capital dans le développement de la présence française : il pousse boucaniers et flibustiers à se convertir en agriculteurs, il contribue au peuplement de cette partie en assurant le transport de centaines d'engagés venus de France, (appelés les « 36 mois », car en échange du voyage, ils devaient travailler 3 ans, la durée de leur contrat). Il fait aussi venir des femmes pour les marier et ainsi favoriser le peuplement. Il est considéré par certains comme « le père de la colonie ».

Bertrand d'Ogeron, sieur de la Bouëre, est originaire d'Anjou, (il est né à Rochefort-sur-Loire, au sud d'Angers), ce qui fait que de nombreux engagés sont originaires de l'Anjou, mais aussi du Maine, du Val de Loire et de Normandie. Tous les ans, 300 à 400 hommes rejoignent d'Ogeron, avec un contrat d'engagement. Il y a aussi des colons libres qui paient leur voyage.

C'est parmi eux, engagés et libres, que nous allons découvrir nombre de Ludois, dont certains vont faire fortune dans les plantations sucrières.

Par le traité de Ryswick en 1697, l'Espagne reconnaît à la France la possession du tiers de l'île, dans la partie occidentale. C'est à partir de cette date que la colonie se développe, en remplaçant les cultures des petits planteurs, tabac et indigo, par les grandes plantations sucrières, qui demandent beaucoup plus de capitaux et de main d'œuvre, d'où le recours massif à la traite des noirs, qui s'intensifie : 9000 esclaves en 1700, 24000 en 1713, 165000 en 1753.

La première sucrerie date de 1685, en 1700, il y en a 18, en 1704, 120. La « perle des Antilles » aura le premier rang pour la production de sucre au XVIII^e siècle.

Le décor est planté, voyons maintenant les acteurs.

Les engagés, avant d'embarquer, passaient contrat devant notaire, en général, dans le port d'embarquement, soit Nantes pour notre région. Un historien, Gabriel Debien, a étudié les minutes des notaires de Nantes, pour rechercher ces contrats, ainsi que les rôles d'armements des navires, qui enregistrent tous les passagers.¹ Ainsi, une seule étude, celles des notaires Villaines, a dressé près de 3000 contrats d'engagements entre 1692 et 1732.

L'auteur constate, pour ce qui est du Maine, (aujourd'hui Sarthe et Mayenne), que la très grande majorité de ces engagés et passagers vient des villes : Le Lude, 40, La Flèche, 73, Château-du-Loir, 20, Le Mans, 126, Laval, 46.

Parmi ces engagés, il y a peu de femmes, trois sont du Lude.

Mais une famille domine dans cette relation du Lude avec cette île lointaine, c'est celle des **Grandhomme**.

En mars 1699, on enregistre parmi les passagers du « Françoise Phélypeaux », plusieurs Ludois, dont le sieur **René Grandhomme** et **Geneviève Grandhomme**, sa sœur. Ils sont accompagnés de **Martin Simon** et de sa sœur **Antoinette**, de **Léonard Coquard** et **Alexandre Busson**.

On y apprend que René Grandhomme habite Léogane, lieu où se développent les plantations sucrières.² Il y est donc déjà installé, après

¹ Sources : Gabriel Debien, « les Manceaux aux Antilles au XVII^e et XVIII^e siècle », Manceaux dans le sens d'habitants du Maine, et Antilles, essentiellement Martinique et Saint-Domingue.

² En 1711, le riche quartier de Léogane compte 50 grosses sucreries

avoir obtenu une concession du gouverneur, et est revenu engager quelques compatriotes ludois.

Qui sont ces Grandhomme du Lude ?

René et Geneviève sont issus de **Jacques Grandhomme, sieur de la Gannetière**.³, mais elle du premier mariage (avec Anne Le Breton, le 19 janvier 1643 à Saint-Calais) et lui du second mariage (avec Geneviève Pasquier, le 11 janvier 1663 au Lude).

De ces deux mariages, j'ai trouvé 17 enfants, 11 de 1643 à 1659 et 6 de 1663 à 1670.

L'origine des Grandhomme serait de Mansigné : dans l'acte de mariage de 1643, Jacques est dit fils de Damian et Marguerite Le Cor de Mansigné.

Est-il le petit-fils de René Grandhomme qui a épousé Marie Frézeau, dame de la Gannetière, et ainsi devenu sieur de la Gannetière ? Je n'ai pas trouvé d'acte pour établir le lien avec certitude.

Parmi cette nombreuse fratrie, outre René et Geneviève qui vont se marier à Léogane, d'autres membres de la famille, aux générations suivantes, vont aussi convoler ou s'installer à Saint-Domingue et y faire souche.

La famille Grandhomme s'allie à d'autres familles ludoises, Duvivier, Pasquier, Le Noir de la Cochetière, noms que l'on retrouvera à Saint-Domingue, dans les registres paroissiaux. René Grandhomme a fait des émules dans la famille.

Revenons au « fondateur » de la branche établie à Saint-Domingue.

René est né au Lude, le 24 mai 1668, fils de Jacques et Geneviève Pasquier, il est l'avant-dernier de la nombreuse fratrie. Son père est qualifié d' « honorable » dans les actes, il est « sieur » de la Gannetière, et il a été dans les années 1657/1659, bourgeois du Mans

³ Voir l'article d'Alain Labbé sur La Gannetière.

et « fermier » de l'abbaye de la Couture, (le gestionnaire). Ces années-là, deux de ses enfants sont nés à Mansigné, ce qui confirme les attaches avec cette paroisse. René est donc né dans une famille de la bourgeoisie aisée de son époque.

Dès son retour dans l'île, il se marie le 25 novembre 1699 à Simone Dubois, veuve Le Sergent ; elle a 28 ans et est née à Bordeaux le 21 septembre 1671, fille de Jean et Anne Galap.

De cette union, naît René Simon Grandhomme le 21 juin 1705, à Croix-des-Bouquets.

Dans son immense « habitation » (nom d'une plantation aux Antilles) de « Bon Repos » dans le quartier Grande-Rivière de Léogane, René fait fortune. C'est lui qui pose solidement les bases d'un vaste établissement foncier à Saint-Domingue. Selon l'historien Charles Frostin, la famille Grandhomme est « *l'une des plus anciennes et des plus riches familles de la colonie* ».⁴

René, revenu en France en 1715, réside à Angers, où il écrit : « *qu'il est un des premiers français qui ait formé établissement dans la dite isle de Saint-Domingue.....qu'il est le seul qui a porté dans la dite isle la bonne manière de mettre la culture de la terre dans la perfection pour faire les sucres et particulièrement l'indigo...qu'il fut toujours à la teste des flibustiers*⁵ *qui l'ont maintenue comme le prouve la quantité de blessures dont il est chargé* ». Il dit aussi avoir refusé les emplois « *tant d'épée que de plume* » qu'on lui proposa, pour « *s'attacher uniquement à la culture de la terre à laquelle il s'est tellement appliqué pendant plus de trente ans sans jamais avoir fait de commerce ny de négoce* ». Il est donc arrivé dans l'île vers 1684/1685, jeune homme d'environ 16 ans. Un caractère bien trempé !

⁴ Charles Frostin : « Entre l'Anjou et Saint-Domingue »

⁵ Au début de la colonisation, les planteurs sont aussi flibustiers et assurent la défense de l'île contre les Espagnols et les Anglais.

A cette date, il a vendu deux de ses trois plantations, et déclare qu'il est disposé à repartir, mais il est en conflit depuis trois ans avec le sieur Mithon, commissaire ordonnateur (administrateur de la colonie). Si bien qu'il achète en mai 1716, une charge de conseiller-secrétaire du roi et est de suite anobli. En 1723, il achète le château de Gizeux et d'autres biens dans la région, Avrillé-les-Ponceaux, Savigné-sur-Lathan, Hommes.

Après son décès, le 7 avril 1730 (lieu : ???), son fils unique **René-Simon**, reprend les titres de seigneur de Gizeux, Avrillé, etc...Il acquiert vers 1750 un somptueux hôtel particulier sur la place des Récollets à Angers. Les chroniques disent qu' « *il aurait été le seul millionnaire de la ville d'Angers avec le marquis de La Lorie* ». Il a fait un beau mariage en épousant à Angers, le 7 juin 1728, Marie-Anne de La Mothe, fille d'un juge magistrat en la sénéchaussée d'Angers. Il vend l'habitation « Bon Repos » le 1^{er} juillet 1742, pour 225000 livres à Pierre Barachin et Georges Luc.

Leur fille unique, **Marie-Anne-Renée-Jacqueline**, ondoyée à Gizeux le 24 mars 1729 et baptisée à Angers le 3 décembre 1731 accède à la haute noblesse et à la cour en épousant le 9 mars 1747, à Versailles, Louis-Paul de Brancas, duc de Céreste, Chevalier de l'Ordre de Malte, maréchal de camp, Grand d'Espagne. Marie-Anne est nommée en 1754, dame de compagnie de Mesdames de France, (les filles de Louis XV).

En deux générations, on passe du Lude à Versailles, via Saint-Domingue !!!

On a vu que René est parti avec sa sœur **Geneviève**. Sa destinée à elle est plus simple : née au Lude, le 13 avril 1656, elle épouse à Léo-gane un veuf, André Giroust, le 14 février 1703. Il est dit lieutenant et conseiller du roi, réside aussi à Léo-gane, où il s'est marié une première fois le 8 juin 1694. Il est originaire de l'évêché de Nantes.

Elle se marie tard. Pas de descendance connue.

A la deuxième génération, deux des neveux et nièces de René, font aussi le voyage aux îles. Ils sont fils et fille de **Jacques**, qui a épousé Françoise Le Pannetier, à Ernée le 27 juin 1683. Ce couple a eu 13 enfants, les 8 premiers nés à Ernée (entre 1684 et 1694) et les 5 derniers au Lude (entre 1697 et 1705). Ce Jacques, sieur de la Gannetière aussi, est capitaine-major de la milice bourgeoise du Lude.

La fille aînée de Jacques, **Françoise-Geneviève**⁶, née le 6 avril 1684, épouse à Croix-des-Bouquets, le 8 février 1707, un angevin du pays de Lathan, Donatien Pays-Mellier, autre famille bien implantée à la colonie et qui bâtit aussi une belle fortune. L'époux est né à Savigné-sous-Rillé (aujourd'hui sous-Lathan), il est désigné comme « *capitaine commandant les milices de Léogane* ». La suite de l'histoire ressemble beaucoup à la précédente, quant à l'ascension sociale.

Le couple a 6 enfants, tous nés à la colonie. Le ménage Pays vécut sur la plantation; les fils Pays restèrent sur l'île et épousèrent des filles de colons..

Veuve en 1725, Françoise-Geneviève, gère ce patrimoine et achète en 1729 les seigneuries de Lathan et de Bouillé, pour son fils aîné André-Donatien, qui reçoit ses lettres de noblesse la même année et prend le nom de Pays-de-Lathan.

La famille Pays continue à exploiter de vastes domaines à Saint-Domingue, entre Léogane et le Cul-de-Sac, et en Anjou. Les alliances matrimoniales renforcent la fortune, les épouses héritant de vastes plantations.

Jacques-Marie, sieur de Lathan, (fils d'André-Donatien), seigneur des lieux pendant quatre-vingt ans, transforme et embellit son domaine, surtout le parc.

⁶ Dans les actes de baptême et mariage, elle se nomme Françoise, sa marraine étant Geneviève Grandhomme, sa tante. Mais les historiens qui ont étudié la famille Pays-Mellier la désigne sous le nom de Geneviève. Je suppose que c'est ce nom qui apparaît dans d'autres sources d'archives. Voir acte de mariage en annexe.

Jacques, né le 20 décembre 1686, épouse Marie-Magdeleine Tatois, à Blois en 1712, et en 1713, il est passager sur le « Léopard », en route pour Saint-Domingue. Il y a un contrat d'engagement à Nantes, daté du 13 octobre 1713, qui précise que Marguerite Durousseau, de Savigné-sous- Le Lude, s'engage à servir comme domestique Marie-Magdeleine Tatois, épouse de Jacques Grandhomme, sieur de la Gannetière, pour 40 livres tournois par an. Son retour lui est assuré, mais elle ne pourra se marier qu'avec le consentement de sa maîtresse. Si elle se marie, elle ne pourra exiger son retour.

Voilà un autre couple Grandhomme embarqué pour l'aventure coloniale !

Je n'ai pas beaucoup de détails sur les affaires de cette branche, si ce n'est qu'en 1781/1783, il y a trace dans les archives d'une procédure concernant **Anne-Thérèse Grandhomme**, leur fille, au sujet de l'habitation Gannetière à Port-au-Prince, où il est question d'un canal d'irrigation. Elle est dite, héritière de ses frères et sœurs et propriétaire de cette habitation. Elle est souvent désignée comme « demoiselle de la Gannetière ».

Marie-Anne Grandhomme, sœur de Françoise-Geneviève et de Jacques, cités ci-dessus, née le 26 avril 1693 à Ernée, épouse au Lude, le 17 novembre 1711, **Charles Le Noir de la Cochetière**, bailli du Lude. Leur fille aînée **Marie-Françoise**, née au Lude le 19 novembre 1712 ira se marier aussi à Léogane à Louis Boisgaultier des Perrières, le 23 août 1729, fils d'une autre famille de planteurs.

Deux cousines de Charles Le Noir, (par sa mère Renée Duvivier), **Anne et Magdelaine Duvivier**, se marient à Croix des Bouquets, respectivement le 17 février 1726 et le 16 août 1727 : dans les deux actes, est cité parmi les témoins un sieur Le Noir de la Cochetière⁷, sans précision sur le prénom.

⁷ Il y a un acte de décès le 17 juin 1774 à Léogane d'un « Charles Simon Le Noir de la Costière » sans autre indication que son âge, environ 60 ans. Est-ce celui-là ???

Tous les actes cités sont consultables en ligne sur le site des archives d'outre-mer : ANOM

On voit donc que la famille Grandhomme et consorts est bien implantée dans cette île lointaine, où ils ont acquis des biens considérables.

D'autres Ludois ont aussi tenté leur chance dans ces terres lointaines : petites gens de l'artisanat ou domestiques, qui s'engagent pour trois ans et qui finalement se marient sur place ou meurent rapidement des fièvres tropicales.

Avec les contrats des notaires Villaines de Nantes, Gabriel Debien en a dressé la liste.

Parmi eux, voyons les personnes qui accompagnent René et Geneviève Grandhomme en mars 1699.

Martin et Antoinette Simon, frère et sœur, fils et fille de Martin Simon et Elisabeth Pinguet. Leurs parents se sont mariés au Lude le 25 août 1671. Le père, marchand de la ville du Lude, est défunt. Ils ont respectivement 24⁸ et 22 ans, lui est « tourneur en bois » engagé par René Grandhomme pour 3 ans à 300 livres tournois, elle probablement femme de chambre. La même année, le 28 juillet, elle se marie à Croix-des-Bouquets avec Claude Mouquet, venu du diocèse de Rouen. Son frère connaît un destin tragique et meurt le 19 octobre 1706, à 31 ans, au même lieu.

Autres accompagnants : **Léonard Coquard**, charpentier qui décèdera le 15 février 1705, toujours à Croix-des-Bouquets, âgé de 37 ans,

Alexandre Busson, 21 ans, sans autre détail sur son sort.

D'autres encore s'y marient : **Jean Léger** fils de Michel et Françoise Pelau, le 27 avril 1700, (témoin René Grandhomme), **Pierre Guillermin**, menuisier, fils de Charles et Marie Poussin, le 19 septembre 1726.

Un autre « fils de famille », **Louis Joseph Aimé**, baptisé au Lude le 24 mai 1697, fils de Gaspard, conseiller du Roi et contrôleur du grenier à sel du Lude, a aussi tenté sa chance : quand il décède le 10

⁸ Martin Simon né au Lude le 15 octobre 1675

juin 1757, à environ 60 ans, il est dit ancien habitant (= planteur) de La Rivière, mort sur l'habitation Chapotin.

La plupart de ceux qui figurent sur les contrats, sont jeunes, voire très jeunes : un a 14 ans, deux 16 ans, les autres entre 20 et 30 ans.

Parmi eux, trois femmes sont citées : Antoinette Simon (voir ci-dessus), mais aussi Marguerite Durousseau de Savigné-sous-Le Lude, (voir ci-dessus), et **Renée Chartron**, du Lude, 28 ans, qui part en 1734 comme femme de chambre.

En dehors de Saint-Domingue, quelques uns sont engagés pour la Martinique, et quelques fois la destination est peu précise : « pour les îles du Vent ou îles d'Amérique ».

En conclusion, une quarantaine de Ludois a fait le voyage « aux îles » entre 1692 et 1768. Citons quelques noms : **Urbain Poussin, Urbain Cureau, Jacques Durand, Louis Mandroux, Eustache Auvray** (né au Lude en 1699, qualifié de chirurgien quand il part en 1724)

Vus les risques encourus lors de ces voyages transatlantiques et les conditions de vie liées aux épidémies et à l'insécurité, on peut penser qu'il fallait beaucoup de courage ou d'inconscience pour se lancer dans cette aventure. La fin du règne de Louis XIV fut une période funeste pour la France : les guerres avaient ruiné le pays et une série d'hivers très froids avaient entraîné mauvaises récoltes, disettes, famines. Les morts se comptaient par millions. Cela poussait peut-être les plus hardis, à aller voir ailleurs....

.

Sylvette Dauguet

Juillet 2012

Atelier Généalogie et Histoire locale MJC Le Lude

annexe



acte de mariage de Donatien Pays-Mellier
et Françoise (Geneviève) Grandhomme
8 février 1707 Croix-des-Bouquets
Saint-Domingue